



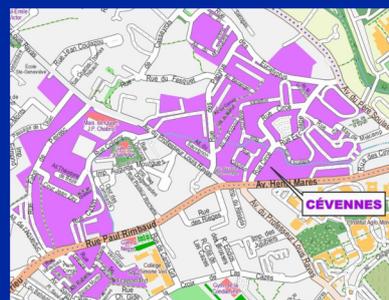
PROJET DE QUARTIER CÉVENNES

Avec plus de 6 000 habitants, le quartier des **Cévennes** est le deuxième quartier prioritaire le plus peuplé de Montpellier. Situé au nord-est de la ville dans un secteur relativement mixte où se mêlent habitat pavillonnaire, copropriétés et logements sociaux. Le quartier prioritaire est composé d'une copropriété (919 logements) et d'une résidence sociale propriété d'ACM Habitat séparées par l'avenue Louis Ravaz qui concentre les principaux points commerciaux, pour certains en voie de déqualification.

Un projet de renouvellement urbain est engagé sur l'ensemble immobilier de la copropriété des Cévennes et ses franges, qui s'étend à ce stade sur une emprise foncière unique.

Deux Maisons pour tous sont présentes dans le quartier et sont inscrites dans une démarche de centre social. Des associations de proximité interviennent en nombre limité, et rencontrent des difficultés pour accéder à des locaux. Enfin, une maison de santé pluridisciplinaire est implantée depuis peu dans le quartier.

La réappropriation des espaces par la collectivité, la restructuration des commerces et l'impulsion d'une dynamique de lien social dans le quartier doivent permettre d'enrayer le processus de dégradation de la copropriété et du quartier afin de changer efficacement et durablement l'image et la vie de ce territoire.



POPULATION

5 200 Habitants (+ 472
2013 et 2018)

40% – de 25 ans

15% 60 ans et +

11% Part des familles
monoparentales

53% Part des ménages
d'une personne

22% Taux de sur
occupation des
logements

29% Part de la population
étrangère

REVENUS

52% Part des habitants
sous le seuil
de pauvreté

1 050€ Revenu médian

ÉDUCATION

19% Part des élèves en
retard scolaire en
6e (13 points de
plus que sur la Ville
– 6 %)

EMPLOI

42% Taux d'emploi
des 15-64 ans
(52% pour la ville)

35% pour les femmes
(49 % pour la Ville)





3 PRIORITÉS POUR 2024

DÉSENCLAVER LE QUARTIER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

-  Améliorer l'attractivité du quartier par une intervention globale sur la copropriété des Cévennes (logements, commerces, mobilités) et l'ouvrir sur le reste de la ville dans le cadre du projet de renouvellement urbain
-  Améliorer le cadre de vie des habitants du quartier (propreté, gestion des déchets, stationnement...) et aménager des espaces qualitatifs pour en faire des lieux de vie appropriable par les habitants (parc de Neuville, parties extérieures des 2 Maisons pour tous, secteur gymnase Jouanique, parcelle Décor...)
-  Favoriser la mobilité des habitants en renforçant l'offre de transports et les cheminements doux
-  Favoriser la tranquillité publique dans le quartier en renforçant la médiation sociale et le traitement des incivilités par la puissance publique (sensibilisation, pédagogie, mais aussi répression)

RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES

-  Structurer l'offre sur la petite enfance et la parentalité en prenant appui sur les réseaux existants : Protection Maternelle et Infantile, assistantes sociales, associations de quartier, Maisons pour tous
-  Renforcer l'offre de services sur le quartier en matière de sports, de culture et de loisirs en particulier à destination des jeunes
-  Poursuivre les efforts en matière d'accès aux droits, de fracture numérique et de maîtrise de la langue
-  Développer les actions de prévention santé, sport-santé en lien avec les structures existantes pour proposer une offre coordonnée
-  Soutenir les structures associatives et leur permettre de disposer de locaux sur le quartier

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

-  Intervenir sur les modes de gardes alternatifs à horaires atypiques et poursuivre l'offre en matière de maîtrise de la langue pour permettre l'insertion professionnelle des jeunes femmes (renforcement du baby car, Réseau Petite Enfance...)
-  Favoriser l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes et des femmes en s'appuyant notamment sur le dispositif des clauses sociales, en développant les rencontres avec les entreprises, les immersions dans le milieu professionnel, les parrainages dès le collège, les stages de 3e avec le réseau d'entreprises et le réseau local (Mission locale, France Travail...)

LES INSTITUTIONS ET LIEUX RESSOURCES

Le chef de projet territorial politique de la ville

La mission Mosson Cévennes

Le délégué du préfet

Le coordonnateur du territoire

La Maison du projet

Un comité de suivi de la participation citoyenne

Les 2 Maisons pour tous

L'espace départemental des solidarités

ACM Habitat

QUELQUES PROJETS À VENIR

Un projet de renouvellement urbain comprenant notamment la poursuite de la réhabilitation de bâtiments de la copropriété des Cévennes et l'intervention sur les espaces extérieurs

La relocalisation du groupe scolaire des écoles Daubié – Brès hors copropriété, pour favoriser la mixité sociale

La création d'une ligne de bus tram

LES PROJETS DE QUARTIER

CONTRAT DE VILLE

Légende



Éducation et jeunesse



Accès aux droits et le lien social



Sécurité - Tranquillité publique et le cadre de vie



Emploi et l'entrepreneuriat